



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) VOLET 2 – SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL DES MRC

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Adopté au conseil des maires du 19 juin 2024

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE.....	3
2. Priorités d'intervention.....	4
2.1 Objectifs	4
3. BILAN	6
3.1 Bilan par priorités d'intervention	6
3.2 Bilan financier.....	9
4. DÉLÉGATION À UN OBNL.....	10
5. CONCLUSION	10

1. MISE EN CONTEXTE

Le 31 mars 2020, la MRC du Granit a conclu une entente avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui lui délègue la gestion du Volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR). Instauré par le gouvernement du Québec, ce fonds attribue à la MRC du Granit des sommes pour favoriser le développement local et régional en fonction des priorités d'intervention qu'elle a adoptées. Comme prévu dans l'entente, la MRC a adopté une **Politique de soutien aux entreprises** et une **Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie**. Ces politiques soutiennent d'une part les entreprises dans leurs projets d'affaires et d'autre part la mobilisation des communautés dans la réalisation d'initiatives structurantes visant à améliorer les milieux de vie dans les domaines social, culturel, économique et environnemental. Ces deux politiques sont disponibles sur le site web de la MRC : <https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/services-aux-municipalites-et-organismes/fonds-regions-ruralite/>.

En vertu de ladite entente, la MRC doit notamment produire un rapport annuel d'activités, au bénéfice de la population de son territoire.

Pour l'année financière 2023 (période du 1^{er} janvier au 31 décembre), la MRC du Granit a bénéficié d'une somme de 1 225 863 \$. Les montants consacrés aux frais d'administration admissibles se sont élevés à 61 293 \$, ce qui représente 5 % de l'enveloppe.

2. PRIORITÉS D'INTERVENTION

2.1 Objectifs

Cette entente prévoit que le conseil des maires de la MRC du Granit adopte les priorités d'intervention chaque année. Ces priorités ont été adoptées au conseil des maires le 15 mars 2023 (résolution 2023-42).

À titre informatif, revoici la liste des objectifs pour les projets déposés au Fonds régions et ruralité (FRR) pour 2023-2024 :

Démographie et main-d'œuvre

- Développer des projets ayant un impact positif sur la démographie ;
- Favoriser l'attraction et la rétention de main-d'œuvre ;
- Attirer et retenir la population active.

Développement économique et local

- Assurer une couverture régionale du réseau d'Internet haute vitesse ;
- Assurer une couverture régionale du réseau de téléphonie cellulaire ;
- Développer les cœurs commerciaux par une offre de service de proximité dans une perspective régionale et partenariale, tout en favorisant l'offre de produits régionaux ;
- Soutenir le plan de mise en valeur de développement touristique ;
- Favoriser la mise en œuvre de la planification stratégique loisirs ;
- Développer une économie verte, innovante et distinctive.

Solidarité régionale, leadership, sentiment d'appartenance et participation citoyenne

- Favoriser la création de lieux d'échanges et de rencontres animées ;
- Développer un sentiment de réussite collective (dans une approche intersectorielle) ;
- Favoriser l'animation des territoires ;
- Favoriser la diffusion et la promotion de l'implication citoyenne et le développement des compétences des bénévoles et des citoyens ;
- Supporter les projets de collaboration intermunicipale ;
- Développer une image locale ou régionale ;
- Assurer la mise en œuvre de la campagne de marque territoriale.

Protection et mise en valeur du territoire

- Développer des corridors de randonnée pédestre et de voies cyclables dans une vision d'interconnexion locale et régionale ;
- Mettre en valeur la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont Mégantic (RICEMM) dans une perspective de produit d'appel récréotouristique ;
- Favoriser la mise en place d'outils d'interprétation des particularités locales et régionales ;
- Réaliser des aménagements d'espaces verts dans les cœurs villageois afin de mettre en valeur une particularité historique et/ou culturelle et/ou patrimoniale et/ou permettant une percée visuelle sur un panorama ;
- Développer la mobilité durable ;
- Favoriser la protection du territoire ;
- Appuyer les initiatives culturelles (vs Politique culturelle) ;
- Soutenir les initiatives en lien avec la protection du patrimoine bâti.

Le territoire de l'entente du FRR – Volet 2 s'étend sur les vingt municipalités constituantes de la MRC : Audet, Courcelles, Frontenac, Lac-Drolet, Lac-Mégantic, Lambton, Marston, Milan, Nantes, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Saint-Augustin-de-Woburn, Sainte-Cécile-de-Whitton, Saint-Ludger, Saint-Robert-Bellarmin, Saint-Romain, Saint-Sébastien, Stornoway, Stratford, Val-Racine.

3. BILAN

3.1 Bilan par priorités d'intervention

Le montant reçu par la MRC du Granit pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 a permis de soutenir les mesures de développement suivantes :

Priorité d'intervention 1 — Démographie et main-d'œuvre

Nom du bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet	Versé
Société d'aide au développement de la collectivité de la Région de Mégantic (SADC)	Subvention : développement des milieux de vie	Agent AAIR / Défi 2025 - SADC - 2	26 375,00 \$

Priorité d'intervention 2 — Développement économique et local

Nom du bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet	Versé
MRC du Granit	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	Mise en œuvre - Planification stratégique loisir	25 000,00 \$
Ferme des petits Torrieux SENC	Subvention : développement des entreprises	Acquisition d'équipement de réfrigération/congélation	5 000,00 \$
Table des MRC de l'Estrie	Concertation avec d'autres MRC	Table des MRC de l'Estrie / embauche ressource	13 888,00 \$
Rang 1 - direction culture	Subvention : développement des entreprises	Acquisition d'équipement de sonorisation	5 000,00 \$
MRC du Granit	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	Ressource en culture	22 472,00 \$
MRC du Granit	Subvention : développement des entreprises	Projet - Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR)	16 925,55 \$
Transport Couët inc.	Subvention : développement des entreprises	Implantation et intégration d'un logiciel de répartition et de logistique Unicom	5 000,00 \$
Enseignes Bouffard inc.	Subvention : développement des entreprises	Acquisition d'une nouvelle technologie - table de laminage	5 000,00 \$
Société de gestion du Parc du lac Aylmer	Subvention : développement des milieux de vie	Mise en place de services publics et sanitaires au Parc du lac Aylmer	9 000,00 \$
Société de développement économique du Granit (SDEG)	Contrat de service	Gestion des archives	6 716,13 \$
Astrolab du parc national du Mont-Mégantic	Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	Mise en œuvre du plan stratégique 2023-2026 - RICEMM	25 000,00 \$
Les Mousses de l'Estrie inc.	Subvention : développement des entreprises	Développement et implantation d'un logiciel de gestion - commande et inventaire	5 000,00 \$
Table des MRC de l'Estrie	Subvention : développement des milieux de vie	Entente sectorielle de développement (CALQ)	5 000,00 \$
MRC du Granit	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	Soutien aux entrepreneurs et aux entreprises	261 277,00 \$
Appache	Subvention : étude	Développement du vélo au mont Sainte-Cécile	2 350,00 \$
MRC du Granit	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	Soutien aux communautés, aux groupes communautaires et aux municipalités	91 196,00 \$
Lie Appalaches inc.	Subvention : développement des entreprises	Transport médical adapté et service de taxi dans la grande région de Mégantic	5 000,00 \$
Philippe Foley ébéniste inc.	Subvention : développement des entreprises	Amélioration de productivité - aménager l'entrepôt	5 000,00 \$
Érablière F Carrier inc.	Subvention : développement des entreprises	Développement d'un produit innovant provenant de la transformation d'eau d'érable	5 000,00 \$
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	ESD / CIBLE (PDZA)	7 143,00 \$
Monuments Gagnon	Subvention : développement des entreprises	Virage numérique de l'entreprise	1 500,00 \$
Coop de thérapie pour personnes dépendantes	Subvention : développement des entreprises	Mise aux normes des installations septiques et du champ d'infiltration	5 000,00 \$
		TOTAL	532 467,68 \$

Priorité d'intervention 3 — Solidarité régionale, leadership, sentiment d'appartenance et participation citoyenne

Nom du bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet	Versé
Société de développement économique du Granit (SDEG)	Subvention : développement des milieux de vie	Guide touristique - Bonnes pratiques	1 000,00 \$
MRC du Granit	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Politique culturelle	4 097,02 \$
Communagir	Contrat de service	Partage intermunicipal des infrastructures des sports et loisirs dans la MRC du Granit	10 792,51 \$
MRC du Granit	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Analyse et mise en place d'un bureau de projet	87 562,37 \$
MRC du Granit	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Ressource administrative	20 600,00 \$
MRC du Granit	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Accroître notre communication et démontrer davantage de présence sur le territoire (visibilité Apogée)	3 542,70 \$
Office municipal de l'habitation du Granit	Subvention : développement des milieux de vie	Service d'aide à la recherche de logements (SARL)	587,76 \$
Conseil Sport Loisir de l'Estrie	Subvention : événement	10e rendez-vous québécois du loisir rural	7 000,00 \$
MRC du Granit	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Planification stratégique	290,81 \$
ConcertAction Femmes Estrie	Concertation avec d'autres MRC	Entente sectorielle égalité hommes-femmes	3 000,00 \$
MRC du Granit	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Mise en œuvre - administration	81 012,00 \$
Médiathèque Nelly-Arcan	Subvention : étude	Soutien service aux étudiants hors MRC	1 572,46 \$
Constellation du Granit	Subvention : développement des milieux de vie	Bobettes rouges	9 000,00 \$
MRC du Granit	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Politique salariale des employés	9 606,35 \$
		TOTAL	239 663,98 \$

Priorité d'intervention 4 — Protection et mise en valeur du territoire

Nom du bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet	Versé
Municipalité de Saint-Romain	Subvention : développement des milieux de vie	Sentier du Parc des générations de Saint-Romain	13 665,50 \$
Municipalité de Val-Racine	Subvention : développement des milieux de vie	Aménagement d'un sentier dans le boisé municipal	11 075,50 \$
Municipalité de Stornoway	Subvention : développement des milieux de vie	Salon signature Stornoway	12 626,50 \$
Ville de Lac-Mégantic	Subvention : développement des milieux de vie	Nouvelle patinoire couverte	33 020,50 \$
Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin	Subvention : développement des milieux de vie	Parc intergénérationnel	12 380,00 \$
Municipalité de Lac-Drolet	Subvention : développement des milieux de vie	Amélioration du Parc des 4 saisons	14 463,50 \$
Municipalité de Piopolis	Subvention : développement des milieux de vie	Nouveau bâtiment d'accueil	12 580,50 \$
MRC du Granit	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Patrimoine immobilier	18 301,59 \$
Municipalité de Lac-Drolet	Subvention : développement des milieux de vie	Tour d'observation du Morne	29 415,00 \$
Municipalité de Marston	Subvention : développement des milieux de vie	Jeux d'eau de Marston	13 562,50 \$
MRC du Granit	Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	Services d'aménagement du territoire	115 731,00 \$
Municipalité de Nantes	Subvention : développement des milieux de vie	Loisir pour les petits	15 618,50 \$
Municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn	Subvention : développement des milieux de vie	Amélioration du terrain de balle	26 353,00 \$
Municipalité de Frontenac	Subvention : développement des milieux de vie	Remise aux normes du terrain de balle	18 591,50 \$
MRC du Granit	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	Augmenter les ressources et la disponibilité financière afin d'accélérer la mise en œuvre du PDZA	11 865,00 \$
Table des MRC de l'Estrie	Concertation avec d'autres MRC	Filière acéricole - ESD bioalimentaire	3 350,00 \$
Municipalité de Saint-Ludger	Subvention : développement des milieux de vie	Amélioration du parc de l'OTJ	14 202,50 \$

Priorité d'intervention 4 — Protection et mise en valeur du territoire (suite)

Nom du bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet	Versé
Municipalité de Lambton	Subvention : développement des milieux de vie	Aménagement de la Place publique et du Coin-des-Géants de Lambton	18 943,50 \$
Municipalité de Stratford	Subvention : développement des milieux de vie	Station de nettoyage d'embarcations nautiques	10 000,00 \$
Municipalité d'Audet	Subvention : développement des milieux de vie	Loisir s'arrime avec détente	13 046,50 \$
Municipalité de Saint-Sébastien	Subvention : développement des milieux de vie	Construction d'un bâtiment d'utilité de loisirs	12 780,00 \$
Municipalité de Milan	Subvention : développement des milieux de vie	Coin de paradis	11 704,50 \$
Municipalité de Notre-Dame-des-Bois	Subvention : développement des milieux de vie	Réaménagement des espaces publics	12 944,50 \$
Municipalité de Courcelles	Subvention : développement des milieux de vie	Gym extérieur à Courcelles	13 121,50 \$
TOTAL			469 343,09 \$

3.2 Bilan financier

Voici le bilan financier du FRR - Volet 2 au 31 décembre 2023 :

Revenus	
MAMH (FRR - Volet 2, enveloppe 2023-2024)	1 225 863 \$
Transfert 2022	1 117 458 \$
Total Revenues	2 343 321 \$
Dépenses	
Projets déboursés au FRR – Volet 2 (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023)	1 267 850 \$
Frais administratifs	61 293 \$
Total Dépenses	1 329 143 \$
Solde au 31 décembre 2023 (montant à reporter au FRR 2024)	1 014 178 \$

4. DÉLÉGATION À UN OBNL

La MRC du Granit reconnaît l'expertise de la SDEG en matière de développement économique, tant local que régional. Celle-ci a donc délégué, pour la période de janvier à mai 2023 (résolution 2022-71), un montant de 60 000 \$ du Fonds région et ruralité (FRR) pour la réalisation du Plan d'action local économie et emploi (PALÉE). À partir du mois de juin, et ce, jusqu'à décembre, la MRC a repris la gestion de ce fonds.

5. CONCLUSION

Pour l'année 2023, la MRC du Granit a répondu positivement à ses engagements relativement à son rôle et ses responsabilités, à la gestion du fonds, à la fixation de priorités d'intervention, ainsi qu'à l'adoption de ses politiques de soutien aux entreprises et aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.